

# RELEVÉ DE DECISION D'UNE RÉUNION



préfet  
de la région  
Pays de la Loire  
SGAR

direction  
régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement et  
du Logement  
Pays de la Loire

**SIGLOIRE**

comité de  
coordination générale

**OBJET : SIGLOIRE - Comité de coordination de SIGLOIRE**

Date et lieu : 23/03/2011 à la préfecture Pays-de-la-Loire à Nantes

Rédacteur du compte-rendu : P. Géraut

## Participants

Gilles Coester (SGAR)  
Stéphanie Delfau (DDTM44)  
Médéric Ribreux (DDEA49)  
Bernard Metayer (DDT53)  
Isabelle Werquin-Quesney (DDT72)  
Bernard David (DDTM85)  
Patrice Arnoux (DDTM85)  
Didier Girault (DRAAF)  
Virginie Perin (DRAAF)

Catherine Chamard-Bois (GEOPAL)  
Luc De Rosa (DREAL)  
Philippe Terme (DREAL)  
Michel Zévort (DREAL)  
Pascal Geraut (DREAL)  
Patrice Lascostes (DREAL)

**Objet de la réunion** : SIGLOIRE - Comité de coordination

## Ordre du jour

- SIGLOIRE
  - ouverture de l'accès aux données du grand public et collectivités
- Arborescence COVADIS
  - migration de l'arborescence actuelle SigLoire vers celle de la COVADIS
- INSPIRE
  - obligations, conséquences sur les métadonnées et les données.
- SIGLOIRE et AUTRES PLATEFORMES ou CATALOGUES
  - moissonnage des métadonnées
  - accès aux données par les services WMS et WFS
  - cas spécifique des plateformes Geopal et Sigloire
- PROGRAMME DE TRAVAIL SIGLOIRE 2011 (COPIL)
  - Identification des besoins des services : priorités
  - harmonisation des données
  - animation/formation 2011

En introduction, P. Géraut informe que ce comité de coordination a été programmé pour donner suite aux décisions du comité de pilotage du 25 janvier 2011. Ce document présente essentiellement les décisions prises et les remarques particulières.


## Ouverture SIGLOIRE au grand public

Les services, très majoritairement, rappellent l'intérêt de mettre en ligne des données grand public pour que les utilisateurs puissent librement télécharger sans nécessairement avoir un recours à la procédure d'authentification.

### Décision

Il est acté que l'ouverture doit être réalisée sans login/mot de passe, pour offrir un accès aux séries de données ainsi mises à disposition.

L'utilisation du mot-clé 'périmètre de diffusion' sera mis à profit :

 Périmètre de diffusion

 NIVEAU DE DIFFUSION

 ACTEURS INSTITUTIONNELS

 GRAND PUBLIC

Les données et les cartes disposant du mot-clé « Grand public » seront accessibles en téléchargement libre et en consultation sans login/mot de passe..

Les données et les cartes disposant du mot-clé « acteurs institutionnels » seront accessibles en téléchargement par les collectivités avec login/mot de passe générique.

Échéance : prodige v3.2 fin 2011.

## Arborescence COVADIS

Les avantages qu'il y a à harmoniser l'arborescence de la plateforme SIGLOIRE avec la nomenclature interministérielle COVADIS ne semblent pas déterminants : trop de sous-domaines COVADIS apparaissent trop peu détaillés aux services.

SOCIO ECONOMIE	SOCIO ECONOMIE	ECONOMIES FINANCES	ACTIVITES ECONOMIQUES
		ECONOMIES FINANCES	COMMERCE
		ECONOMIES FINANCES	CONSOMMATION
		ECONOMIES FINANCES	ENTREPRISE
		ECONOMIES FINANCES	FINANCES
		ECONOMIES FINANCES	IMPOTS TAXES

A titre d'exemple, le domaine socio-économie de la COVADIS n'est pas détaillé.

La Vendée indique en outre que les changements trop fréquents de nomenclature sont déstabilisants pour les services.

En revanche, l'arborescence des services utilisateurs n'est pas à jour et l'administrateur rappelle que la mise à jour est effectuée à la demande des services.

### Décision

La migration de la nomenclature SIGLOIRE, jugée intéressante à terme, n'est pas une priorité et est conservée en l'état

Les référents transmettent à l'ADL une liste des services de leur zone d'action à jour.

## INSPIRE

La réglementation INSPIRE impose des contraintes de calendrier et de normalisation des métadonnées de données

([http://extranet.portail-information-geographique.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id\\_article=1004](http://extranet.portail-information-geographique.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=1004))

A court terme, concernant les métadonnées, le respect du calendrier impose de renseigner

des mots-clés qui n'étaient pas obligatoires, et d'ajouter un thème spécifique INSPIRE pour les données concernées.

Le MEEDDTL a réalisé des grilles de transformation pour faciliter la saisie du nouveau thème INSPIRE.

Dans le cadre GEOPAL, Catherine Chamard-Bois rappelle que des formations INSPIRE sont programmées pour les géomaticiens des niveaux départementaux et régionaux de mai à juin 2011 et des décideurs territoriaux à la rentrée d'automne, et qu' IGN conseil, dans le cadre d'un marché, peut apporter une aide aux services.

#### Décisions

L'administration SigLoire réalise les travaux suivants :

- listage des mots-clés obligatoire et définition d'une procédure d'alimentation par défaut de ces mots-clés (valeur « inconnu »)
- réalisation d'une grille de transformation « sigloire – ISO - inspire » d'aide à la saisie du thème INSPIRE
- vérification du moissonnage correct de SigLoire par le Géocatalogue après application de ces travaux sur un échantillon de métadonnées
- Transmission des consignes aux services et de la date possible de mise à jour des métadonnées.

La mise en œuvre de ces travaux ne se fera qu'après la mise en place de la version V2.3 de Geosource, intégrée au développement de la V3,2 de PRODIGE.

## Urbanisation des plateformes et catalogues

### Moissonnage des métadonnées

Philippe Terme rappelle l'architecture et le circuit des métadonnées afin :

- d'alimenter les métadonnées de la plateforme SigLoire
- en conséquence, d'alimenter le Géocatalogue (INSPIRE)
- et en retour, de permettre des recherches sur les différents catalogues.

Aujourd'hui, les services de la région créent leurs métadonnées sur la plateforme SIGLoire, qui va être moissonnée par le Géocatalogue.

A terme, certains services (sphère MAAP MEEDDTL et extension en cours) disposeront d'outils de catalogage normalisés (Géo-IDE) permettant d'alimenter un catalogue fédérateur, qui lui-même alimentera le Géocatalogue. Géo-IDE alimentera en parallèle la plateforme régionale.

#### Décision

Pas de changement de mode de travail en attente des nouveaux outils issus de la convergence (Géo-IDE)

Les services s'engagent à améliorer la qualité des WMS décrits dans SIGLOIRE (titre avec référence au territoire selon le périmètre de la couche, renseignement du mot clé thématique pour le classement des WMS...)

## Services WMS et WFS, norme CSW

SigLoire est aujourd'hui serveur et client WMS : il est capable de fournir des données sous forme de cartes ou de vecteurs sur décision des services producteurs ayant constitué les métadonnées.

Lorsqu'une donnée est ainsi mise à disposition par le gestionnaire, il n'est pas possible ensuite d'en limiter l'usage dans la configuration actuelle de SigLoire : tout service ayant accès au serveur WMS ou WFS de la plateforme accède ainsi aux données (via MapInfo ou tout client disposant de l'adresse du serveur).

Il est remarqué qu'a priori, un gestionnaire ne voulant pas diffuser un service WMS ne déposerait sans doute pas non plus la donnée sur la plateforme, malgré les règles de protection déjà disponibles.

### Décision

Pas de modification de comportement des services WMS et WFS à court terme. Les gestionnaires connaissent les règles de fonctionnement de ces services.

## Interactions GEOPAL SIGLOIRE

Le principe retenu est celui de l'interopérabilité totale entre les plateformes.

Les services de l'État ne déposent leurs données que sur SIGLOIRE.

Les collectivités et associations déposent leurs données sur GEOPAL.

Les catalogues sont intermoissonnés.

Pour les besoins de téléchargement de données:

- un espace Acteur institutionnel est ouvert sur SIGLOIRE avec accès par un compte générique aux partenaires de GEOPAL. Toute donnée s'y trouvant pourra être téléchargée.
- un compte générique consultant (visualiseur) et utilisateur (téléchargement) sont ouverts sur GEOPAL aux agents de l'État. La diffusion de ces identifiants est de la responsabilité des animateurs territoriaux.

La délivrance des comptes personnalisés aux services de l'État peut se faire dans le cas d'un besoin d'accéder aux groupes thématiques de l'Alcanet.

## PROGRAMME DE TRAVAIL SIGLOIRE 2011

Le COPIL SIGLoire a demandé d'établir un programme de travail 2011 à présenter en CAR (mai).

### Gestion de crise

Les DDT affirment leur besoin de travailler sur la 'gestion de crise', qui constitue un objectif départemental. Une collaboration est nécessaire avec des services de niveau

régional (ARS ...).

L'outillage est déjà multiple (Synergi, Ogeric...), il faut concentrer les efforts sur les données.

### **Standardisation des données**

Les standards de données proposés par la COVADIS, largement réfléchis au sein de groupes d'utilisateurs et de spécialistes, facilitent l'harmonisation de données : l'utilisation de méthodes et de structures identiques entre DDT permet la constitution de couches régionales ou nationales : les services affichent leur motivation pour cet axe de travail.

Les travaux de la COVADIS ne sont pas forcément en cohérence avec les priorités des services.

Des états des lieux, en cours dans certains services, permettront d'identifier des besoins de données : un tel état des lieux est jugé pertinent au niveau des services régionaux.

### **Porter à connaissance (PAC)**

La notion de PAC est difficile à définir avec précision : pas de nomenclature générique, y compris en DRAAF.

Un GT restreint semble nécessaire pour avancer sur le dossier. Le CETE pourrait être associé aux travaux.

#### Décision

##### Axe 1 : Harmonisation des données

- la DREAL constitue un tableau des données standardisées par la COVADIS
- Les services indiquent pour chaque donnée, leur intérêt et l'état d'avancement de la donnée.
- Les services peuvent ajouter des données jugées importantes et qui pourraient faire l'objet d'une demande de standardisation.
- La DREAL fait une synthèse et hiérarchise selon les réponses.
- Cette action est à articuler avec les 2 suivantes.

##### Axe 2 : Gestion de crise

- la DREAL met à disposition des services une étude réalisée par les services des régions Rhône-Alpes et Auvergne sur le périmètre du patrimoine de données 'gestion de crise' et des outils associés pour pré-étude.
- La DREAL demande une assistance sur le sujet auprès du CMSIG Ouest pour organiser la réflexion : constituer un GT, définir le périmètre du chantier, la cible, son objectif : à priori définir un tronc commun de données à mettre à disposition, le constituer et le maintenir à mettre à disposition et maintenir. L'animation serait assurée par une DDT.

##### Axe 3 : Porter à connaissance

- La DREAL rédige un cahier des charges de sous-traitance au CETE qui réaliserait ainsi une enquête auprès des services planification et urbanisme et une étude de PAC existants pour repérer des invariants.
- Un GT est constitué pour décrire l'état des lieux des pratiques des services en la matière et déterminer un noyau dur de données. Pilote : Luc De Rosa (DREAL)

- + portage SGAR a affirmer.

## Formation interministérielle SIGLOIRE

Une rencontre avec M. VACHER (SGAR) à permis d'organiser une première vague de formation au 1er semestre 2011 (mai juin):

INTITULE	Durée	Nombre de sessions	Territoire	Nombre maximum de stagiaires
Formation des utilisateurs à PRODIGE V3	0,5	1	Région	12 maxi
Formation des utilisateurs à PRODIGE V3	0,5	1	53	13 maxi
Formation des utilisateurs à PRODIGE V3	0,5	1	44	12 maxi
Formation des utilisateurs à PRODIGE V3	0,5	1	85	10 max
Formation des utilisateurs à PRODIGE V3	1	1	72	10 max
Formation des utilisateurs à PRODIGE V3	0,5	1	49	10 max
Formation d'administrateurs de données	2 jours	1	Tous	12 maxi

Les services insistent pour disposer de Prodige v3,2 avant d'assurer les formations.

### Décision

- La DREAL transmet les fiches descriptives des sessions 'utilisateur' et 'administrateur'
- Chaque territoire (animateur départemental) à en charge de définir et d'organiser :
  - le lieu et la date de la formation
  - la liste des stagiaires comprenant Nom / Prénom / Affectation / Catégorie / Sexe / Adresse Mel
  - les nom du ou des formateurs
- Le SGAR se chargera de :
  - envoyer les convocations dans le circuit officiel intégrant les chargés de formations des services
  - fournir les fiches d'évaluations et de présence
  - envoyer les attestations de stage aux participants.

## Remarques SIGLoire

*Sujet non inscrit à l'ordre du jour.*

Le bandeau a été changé.

Le mode d'accès au site éditorial est jugé non intuitif.

Les services souhaitent un accès direct aux informations d'un département.

Le site n'est pas assez vivant : pas d'actualité, lettre information obsolète ...

## Décision

- l'accès au site éditorial va être facilité.
- Le site va être adapté pour répondre au besoin d'un accès direct à un espace départemental.
- une Newsletter va être mise en place.

